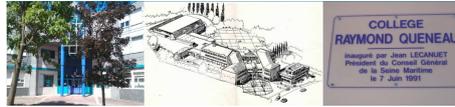


<http://queneau-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article4913>



Covid : conduite à tenir

- Administration - Les règlements -



Date de mise en ligne : dimanche 12 septembre 2021

Copyright © Collège Raymond Queneau - Tous droits réservés

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des conduites à tenir en fonction des différentes situations ainsi que les informations relatives au tracing.

<p>Cas d'un élève présentant des symptômes au collège :</p> <p>Si survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre - Fatigue inexpliquée - Douleur musculaire inexpliquée - Maux de tête inhabituels - Diminution ou perte du goût ou de l'odorat - Diarrhée - Altération de l'état général. - vomissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Isolément immédiat de l'élève, quel que soit son statut vaccinal. - L'élève doit porter un masque chirurgical ou à défaut masque grand public. - Respect des gestes barrière. - Appel immédiat des parents pour un retour à domicile. - Consultation médicale ou plateforme COVID (0800130000). <p>Retour possible au collège si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation par écrit des parents stipulant qu'un test PCR n'a pas été demandé/ou qu'il a été négatif. - A défaut d'attestation, retour après 10 jours au collège.
<p>Cas d'un élève testé positif :</p>	<p>Retour au collège possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confinement de 10 jours après le prélèvement positif.
<p>Cas d'un élève contact à risque extra-familial :</p>	<p>Retour au collège possible si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confinement de 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. (Sauf si l'élève a un statut vaccinal complet ou ayant contracté la COVID 19 depuis moins de 2 mois) - Test PCR négatif <p>(Réalisé immédiatement et 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé.)</p> <p>Les élèves ayant eu un statut vaccinal complet qui sont donc non confinés doivent tout de même se faire tester à J0 et J7.</p> <p>Uniquement les élèves ayant contracté la COVID 19 depuis moins de 2 mois en sont dispensés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation par écrit des parents sur l'honneur de la réalisation d'un test et du résultat négatif de ce-dernier. - ou 14 jours après le dernier contact avec le cas confirmé à défaut d'attestation.
<p>Cas d'un élève contact à risque intrafamilial :</p>	<p>Retour au collège possible si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confinement de 17 jours - Le cas confirmé n'est plus malade - Et jusqu'au résultat négatif du test PCR (réalisé immédiatement et 7 jours après la guérison du dernier cas confirmé du foyer soit à J17) - Attestation par écrit des parents sur l'honneur de la réalisation d'un test et du résultat négatif de ce-dernier. - ou 24 jours après le dernier contact avec le cas confirmé à défaut d'attestation.
<p>Cas d'un élève ayant réalisé un auto-test positif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Isolément dans l'attente d'un test diagnostique. Même en l'absence de symptômes, y compris s'il est totalement vacciné ou qu'il a été infecté par la COVID depuis moins de 2 mois.

Contact tracing :

- si le cas positif a des symptômes, un élève est cas contact si contact avec lui 48h avant le résultat du test positif.

- si le cas positif n'a pas de symptômes, un élève est cas contact si contact une semaine avant le résultat du test positif.

Info :

Plateforme COVID : 0800130000

Médecine scolaire COVID : 0232089888

Tracing :

La CPAM contactera les responsables légaux, et m'informera du statut vaccinal des élèves concernés, ainsi que de leurs antécédents COVID.